

Alpes de Haute Provence

**COMMUNE
D'AUBIGNOSC**

DCM N°14/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

EXERCICE 2021

BUDGET ANNEXE « EAU & ASSAINISSEMENT »

Séance du 07 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13-1
Nombre de suffrages exprimés : 13
(12 présents + 1 pouvoir)

Date de la convocation : 29 mars 2022

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le

ID : 004-210400131-20220407-202214CAEAUASS-BF

--- L'an deux mille vingt-deux, le 07 avril à 18H15,

--- Le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. René AVINENS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe « EAU & ASSAINISSEMENT », dressé par M. René AVINENS, Maire, sorti au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget annexe « EAU & ASSAINISSEMENT », lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés N-1.....	0	13 743.92	0	193 449.80		207193.72
<i>Affectation des résultats</i>	0	0	0	0	0	0
Opérations de l'exercice	76 638.16	74 617.09	70 392.03	78070.55	147 030.19	152 687.64
<i>Résultats de l'exercice...</i>	-2021.07			7678.52		5 657.45
TOTAL GENERAL	76 638.16	88 361.01	70 392.03	271 520.35	147 030.19	359 881.36
Résultats de clôture....		11 722.85		201 128.32		212 851.17
Restes à réaliser	0	0	17 000	13 727		

2) - constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

